



Titre professionnel Agent de sûreté et de sécurité privée (H/F)

Certification accessible par la VAE

SENS

>> Public(s) (H/F)

Tout public

>> Dates

Entrées/sorties à dates fixes

Du 25/10/2022 au 17/02/2023

Inscriptions fermées, contacter le centre

>> Durées

- Durée indicative : 505 Heures(s)

- Durée totale : 505 h (dont 400 h en centre)

>> Effectif

De 6 à 10

>> Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 5760.00 € TTC

>> Lieu de la formation

GRETA 89

Antenne de Sens

13 rue Raymond Poincaré

89100 SENS

>> Vos interlocuteurs

Flore COURTAUX

Coordonnatrice

Tél. : 03 86 65 87 30

flore.courtaux@ac-dijon.fr

>> Organisme responsable

GRETA 89

Lycée Joseph Fourier, 44 Boulevard

Lyautey, BP 80053

89010 AUXERRE

Tél. : 03 86 72 10 40

greta89.contact@ac-dijon.fr

Siret : 19890005200020

N° d'activité : 2689P000389

www.bourgogne-greta.fr

>> OBJECTIF(S)

Dans le respect de la législation et de la réglementation, du code de déontologie, des procédures et des consignes, l'agent de sûreté et de sécurité privée assure la sécurité des personnes et des biens, préserve l'environnement dans une démarche de service.

L'accès à l'exercice de l'activité de surveillance humaine est réglementé et nécessite la détention d'une carte professionnelle. L'agent de sûreté et de sécurité privée peut exercer des missions liées à la surveillance humaine et à la sécurité incendie sous réserve de justifier des exigences et des conditions posées par chacune des deux réglementations. Dans le secteur public, il est soumis aux conditions d'accès des agents de la fonction publique.

L'agent de sûreté et de sécurité privée surveille les lieux par une présence préventive ou dissuasive. Il gère l'accueil physique et traite les appels téléphoniques. En fonction de la gradation des risques et des menaces, il contrôle les accès aux bâtiments, aux zones sensibles et autres espaces identifiés et fluidifie les déplacements. Il anticipe les situations conflictuelles ou menaçantes par des techniques de détection et de désamorçage. En cas de situation conflictuelle dégradée, il intervient en préservant l'intégrité physique des personnes.

>> PRÉREQUIS

- Sans niveau spécifique

_Maîtrise des savoirs de base en communication écrite et orale et en calculs numériques : test de positionnement lors de la journée de recrutement (le niveau B1 du Cadre européen de référence pour les langues est requis)

_Projet professionnel en lien avec les métiers de la sécurité validé et argumenté : entretien de motivation lors de la journée de recrutement

_Autorisation d'entrer en formation délivrée par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) : lors du recrutement, le Greta accompagnera aux démarches administratives pour cette demande d'autorisation

_Casier judiciaire vierge : un extrait de casier judiciaire récent (Document B3) est à fournir pour tout ressortissant non français

_Certificat médical attestant des capacités physiques à des activités en sécurité incendie : le formulaire spécifique sera communiqué aux candidats pour leur démarche auprès de médecins de leur choix

_Pour les personnes étrangères : justifier d'un titre de séjour mentionnant l'autorisation de travailler et être présent sur le territoire français depuis au minimum 5 ans.)

>> CONTENU

Blocs de Compétences :

1_Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité

Assurer un accueil physique et téléphonique de qualité en sécurité privée

Contrôler l'accès à l'aide de dispositifs technologiques et de matériels de détection

Prévenir les situations conflictuelles, menaçantes ou les traiter

Contribuer au suivi de l'activité sur le site d'exploitation

2_Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menaces

Prévenir les situations génératrices de risques et intervenir si nécessaire

Détecter des comportements suspects ou des actes malveillants et réagir de manière appropriée

Réaliser l'ensemble des actions en réponse à une anomalie ou à une alarme

3_Assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de protection renforcée

Prévenir et réagir face à des problèmes incendie dans des établissements recevant du public et des

immeubles de grande hauteur

Surveiller un site dit « sensible » et intervenir de manière appropriée à la situation

>> MODALITÉ(S) DE FORMATION

- Formation en présentiel
- En situation de travail
- En centre

- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

>> MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Document pédagogique, Etude de cas, Jeux de rôle, Travaux pratiques

>> MODALITÉ(S) D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Admission après entretien

Admission après test

Admission après visite médicale

Admission sur dossier

>> ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Titre professionnel Agent de sûreté et de sécurité privée (H/F) (Ancien niv. IV, niveau 4)

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- b) d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- c) des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

En cas de réussite à l'examen et sans contre-indication du CNAPS, le titulaire du Titre Professionnel A2SP obtient sa carte professionnelle.

Possibilité de validation partielle sous forme de blocs de compétences autonomes.

>> INTERVENANT(E)(S)

Formateurs professionnels du domaine.